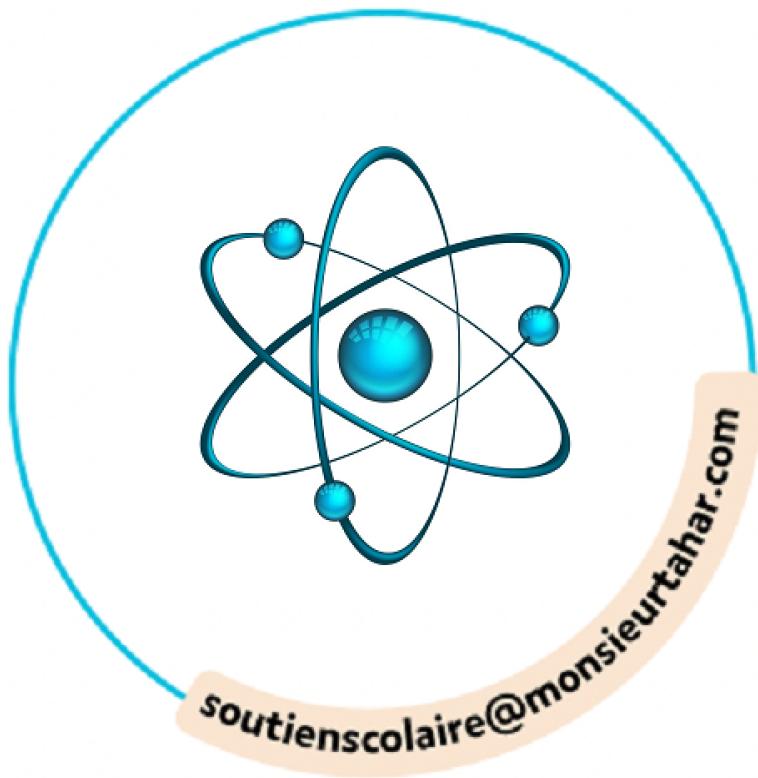


SES



CHAPITRE 5



TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

1

- 1.** c.
- 2.** b.
- 3.** b et c.
- 4.** a.
- 5.** b.

2

Présidentielles : scrutin majoritaire.
Législatives : scrutin majoritaire.

Européennes : scrutin proportionnel.
Municipales : scrutin mixte.
Régionales : scrutin mixte.

3

Différents acteurs contribuent à la vie politique en démocratie. Si les **partis politiques** se caractérisent par leur volonté d'accéder au pouvoir en organisant la compétition politique et la mobilisation électorale, d'autres organisations vont jouer un rôle. La **société civile organisée** regroupe ainsi tous les acteurs collectifs qui vont chercher à influencer le pouvoir et ses décisions pour défendre des intérêts ou une cause : c'est le cas des **syndicats** et des **associations**. Les **médias** enfin participent à la démocratie en animant le débat politique et en jouant un rôle de contre-pouvoir.



UTILISEZ LES STATISTIQUES

1 L'évolution de l'abstention

Cet exercice invite à lire et analyser un graphique chronologique en application des savoir-faire explicités dans la Fiche outils n° 8 (p. 140-141). Il permet de travailler à la fois la lecture de données statistiques et la périodisation des évolutions chronologiques, tout en introduisant la question de l'évolution de l'abstention, qui sera abordée en 1^{re} en spécialité SES. Pour présenter ces savoir-faire, une fiche animée est disponible sur le site collection.

1. En France, en 2017, 22 % des inscrits se sont abstenus lors de l'élection présidentielle et 50 % des inscrits se sont abstenus lors des élections législatives.
2. Entre 1958 et 1980, on observe une relative stabilité dans l'évolution de l'abstention. Depuis les années 1980 en revanche, on observe une forte augmentation de l'abstention pour toutes les élections.
3. L'abstention n'a pas évolué de la même façon pour toutes les élections. Alors que l'abstention lors des élections européennes et législatives a fortement augmenté entre 1980 et 2015-2017 (augmentation de 20 points de pourcentage) pour atteindre plus de 50 % des inscrits, l'abstention lors des élections présidentielles est restée globalement stable, autour de 20 % des électeurs inscrits.

2 Le résultat des élections législatives en 2017

Cet exercice invite à lire et calculer une proportion et à lire et analyser un graphique de répartition en application des savoir-faire explicités dans les Fiches outils n° 1 et n° 7 (p. 127 et p. 138-139). Il permet en même temps de retravailler les effets du scrutin majoritaire en mettant en évidence le décalage entre le pourcentage de voix obtenues au 2^d tour des élections législatives et le pourcentage de sièges obtenus par chacune des listes.

1. Le parti LR a obtenu un pourcentage de voix trois fois plus important que le FN aux législatives de 2017.
2. LREM a obtenu 350 sièges sur 577, soit 60,6 % des sièges de députés, alors que le FN a obtenu 8 sièges sur 577, soit 1,4 % des sièges.
3. Le pourcentage de sièges obtenus par les différents partis diffère du pourcentage de voix obtenues car les élections législatives se font au scrutin majoritaire à deux tours, qui favorise les grands partis qui arrivent en tête aux élections et défavorise les petits partis et les partis intermédiaires.